

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1281)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 93

présenté par

M. Bazin, M. Hetzel, M. Breton, Mme Gruet, M. Di Filippo, Mme Corneloup, Mme de Maistre,
Mme Sylvie Bonnet, M. Portier, Mme Bonnivard, Mme Dalloz, M. Bourgeaux, M. Liger,
M. Juvin, M. Marleix et M. Brigand

ARTICLE 8 BIS

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

À la fin, supprimer les mots :

« incluant le témoignage de bénévoles d'accompagnement des associations d'accompagnement reconnues, laïques, apolitiques et aconfessionnelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.

L'auteur de l'amendement propose de laisser aux professeurs le soin d'enseigner à leurs élèves les notions relatives au cycle de la vie et de la mort, étant les plus à même d'adapter le discours aux sensibilités et degré de maturité des enfants qu'ils côtoient fréquemment.